



SERVICE  
DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE  
ET DE SECOURS

## DÉLIBÉRATION N°15 CASDIS DU 19/10/2020

Numéro enregistrement Préfecture :  
DC-20201019-15

### DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU C.A.S.D.I.S. A LA COMMISSION DE RÉFORME

Sur convocation de son président, Monsieur Serge RIGAL, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni lundi 19 octobre 2020 à 15h dans les locaux de le D.D.S.I.S., rue Hautesserre à CAHORS en présence de Monsieur le Préfet du Lot.

#### Étaient Présents

##### Avec voix délibérative :

Monsieur Serge RIGAL, Madame Monique BOUTINAUD, Madame Véronique CHASSAIN, Madame Mireille FIGEAC, Madame Geneviève LAGARDE, Madame Catherine MARLAS, Madame Caroline MEY-FAU, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Guillaume BALDY, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Robert LACOMBE, Monsieur Pascal LEWICKI, Monsieur Jean-Luc MARX, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Christian PONS, Monsieur Jean-Claude SAUVIER

##### Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Bernard TACHET des COMBES, Médecin colonel Marie-Pierre TAILLADE, Commandant Michaël SABOT, Capitaine Jean-Marc MATHIEU, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL

##### Assistaient également :

Monsieur Jean-Paul LACOUTURE, Madame Laurence MAGINOT, Colonel Yves MARCOUX, Madame Véronique BAILLY, Lieutenant-colonel Olivier BLANCO, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Monsieur François GOMEZ, Madame Céline TODESCHINI

##### Étaient absents / excusés :

Madame Michèle FOURNIER-BOURGEADE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Nicole PAULO, Madame Marie-José SOURSOU, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Monsieur Christian DELRIEU, Monsieur Willy LUIS, Monsieur Denis MARRE, Monsieur Serge NOUAILLES, Monsieur Claude VIGIÉ, Capitaine Philippe DELTOUR.

Après avoir pris connaissance de son rapport de présentation et après en avoir délibéré, les membres du CASDIS désignent comme représentants du SDIS aux commissions de réforme :

- Des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et spécialisés :

Président :  
Monsieur Serge RIGAL

Titulaires :  
- Monsieur Guillaume BALDY

Suppléants :  
- Monsieur Robert LACOMBE  
- Madame Monique BOUTINAUD

- Monsieur Fausto ARAQUE

- Monsieur Jean-Claude SAUVIER  
- Monsieur Pierre MOLES

- Pour les sapeurs-pompiers volontaires :

Président :  
Monsieur Serge RIGAL

Titulaires :  
- Monsieur Guillaume BALDY

Suppléant :  
- Monsieur Fausto ARAQUE

**Détail du vote :**

Présents : 16  
Votants : 16  
Pour : 16  
Contre : 00  
Abstention : 00

**Le Président du Conseil d'Administration du Service  
Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Cahors, le **22 OCT. 2020**



**Serge RIGAL**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.